

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE de la filière des légumes en conserve et surgelés



LES LÉGUMIERS
DE DEMAIN

RAPPORT
2024 - 2025





LES LÉGUMIERS DE DEMAIN



PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES



La filière des légumes en conserve et surgelés s'engage, de l'amont à l'aval, à réduire son impact environnemental en préservant l'eau, les sols et la biodiversité, tout en s'adaptant au changement climatique. Cette démarche de progrès permanent repose sur l'interdépendance entre production et transformation pour sécuriser les volumes, la qualité et la compétitivité des légumes sur les marchés.

ENGAGEMENT #1

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET LES ÉCOSYSTÈMES



Enjeu

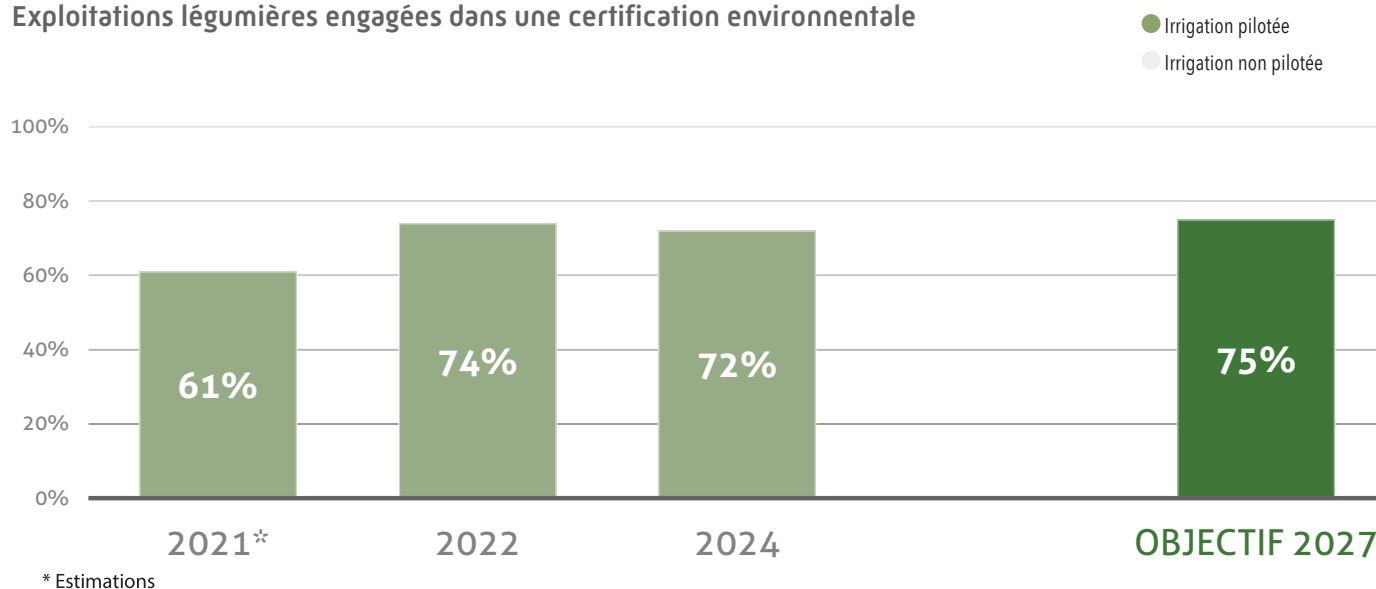
L'érosion des écosystèmes menace le potentiel productif des productions agricoles. Pollinisateurs, faune auxiliaire, sols vivants et équilibres écologiques sont autant de leviers indispensables à la qualité et à la régularité des récoltes. Convaincus que la performance agronomique et la préservation du vivant sont indissociables, les Légumiers s'engagent à adopter des pratiques favorables aux écosystèmes pour renforcer durablement la résilience de leurs productions.

OBJECTIF 2027

75% des exploitations engagées dans une démarche de certification environnementale

Suivi de l'indicateur

Exploitations légumières engagées dans une certification environnementale



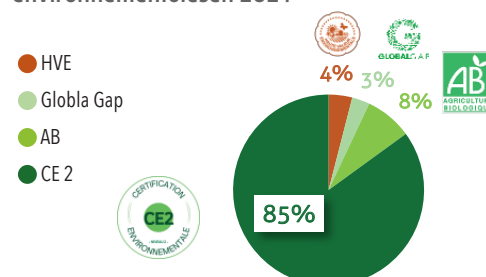
Méthodologie

Le calcul de l'indicateur correspond au pourcentage d'exploitations françaises de légumes destinées à l'industrie engagées dans une certification environnementale reconnue couvrant la production de légumes destinés à l'industrie (Agriculture Biologique, Haute Valeur Environnementale, Certification Environnementale de niveau 2 ou équivalences, Global Gap).

Analyse

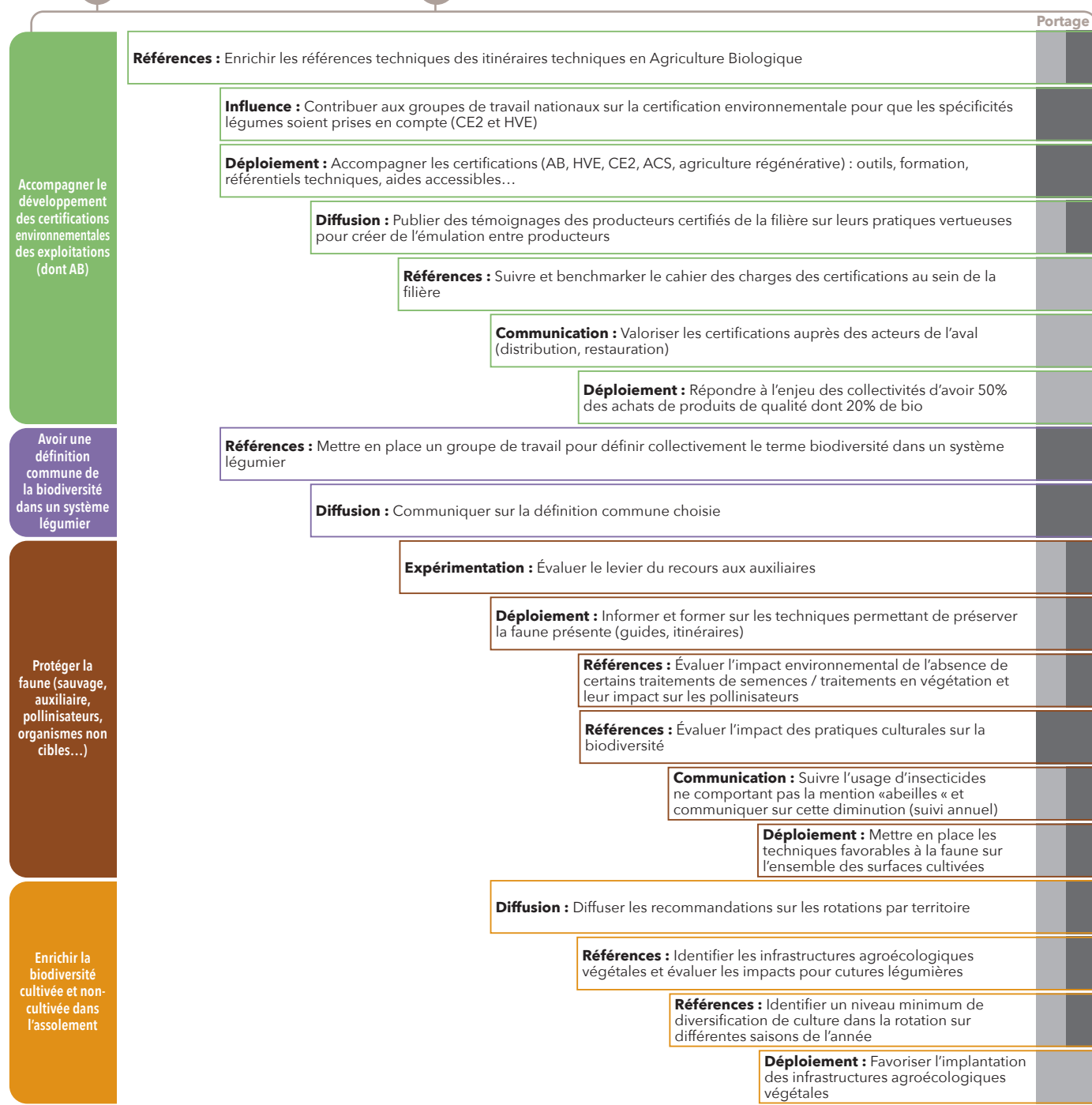
La filière confirme son engagement en faveur de la certification environnementale qui permet d'attester de la mise en place de pratiques durables tout en permettant une meilleure valorisation des productions. En 2024, la dynamique demeure solide avec 72 % des exploitations engagées dans la production de légumes destinés à l'industrie qui sont aujourd'hui certifiées selon un référentiel environnemental reconnu. Ce niveau témoigne d'un investissement collectif constant, initié dès 2018 à la suite des États Généraux de l'Alimentation. Il résulte d'un travail étroit mené au sein des organisations de producteurs et des services agronomiques des entreprises, qui ont su accompagner les exploitations dans la mise en œuvre de démarches structurantes, principalement à travers l'adoption de la Certification Environnementale de niveau 2 (CE2), aujourd'hui largement majoritaire dans la filière.

Répartition des certifications environnementales en 2024



Plan d'action 2022-2027

4 champs d'actions déclinés en 19 actions classées par ordre de priorité



- Action à conduire par les organisations nationales professionnelles et interprofessionnelles
- Action à conduire par les opérateurs de la filière : organisation de producteurs et/ou entreprises
- Action «mixte»

Et après ?

Si l'objectif de 75 % est presque atteint, la dynamique engagée ne s'arrête pas à la certification. L'ambition des Légumiers vise désormais à promouvoir les pratiques favorables à la biodiversité : allongement et diversification des rotations, implantation d'infrastructures agroécologiques végétales (haies, bandes fleuries, couverts) et promotion du recours aux auxiliaires de culture, dont l'efficacité sera mieux évaluée et soutenue à l'échelle de la filière. En parallèle, la filière s'engage à réduire le recours aux insecticides, en lien avec les travaux menés sur les solutions alternatives.

Enfin, les Légumiers seront vigilants à ce que ces certifications environnementales permettent de valoriser ces pratiques améliorantes.

ENGAGEMENT #2

SOUTENIR UNE UTILISATION DURABLE ET MESURÉE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES



Enjeu

Le retrait progressif des substances actives de synthèse répond à des enjeux légitimes et partagés : protéger la santé humaine, préserver la qualité de l'eau, des sols et de la biodiversité. Les Légumiers en sont pleinement conscients et assument leur part de responsabilité dans cette transition. Réduire les produits phytosanitaires sans alternative opérationnelle, c'est prendre le risque de fragiliser les productions et d'exposer les récoltes aux bioagresseurs. Le défi est donc de substituer : trouver des solutions agroécologiques efficaces, adaptées à chaque culture et à chaque territoire, capables de maintenir les potentiels productifs tout en assurant une transition réaliste des pratiques.

OBJECTIF 2027

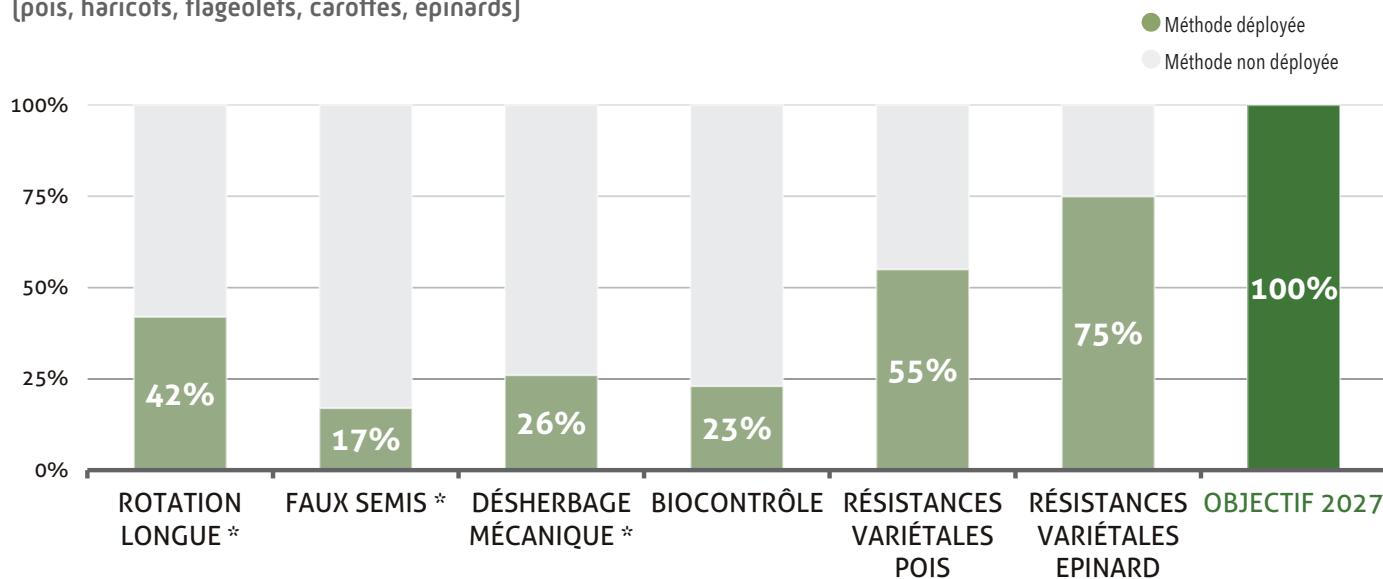
100% des surfaces cultivées avec au moins 1 solution alternative aux produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse

Suivi de l'indicateur

Les données actuelles ne permettent pas de calculer l'indicateur tel qu'il a été initialement défini, c'est-à-dire cumulé à la parcelle. Des indicateurs non agrégés permettent toutefois de dresser un état des lieux à date du déploiement des méthodes alternatives.

Principales alternatives aux phytosanitaires en 2024

(pois, haricots, flageolets, carottes, épinards)



* Estimations

Méthodologie

Le calcul de l'indicateur correspond à la part des parcelles de légumes destinés à l'industrie ayant recours à au moins une pratique alternative aux phytosanitaires de synthèse : désherbage mécanique ou de précision, faux semis, biocontrôle, résistances variétales, outils d'aide à la décision pour optimiser la protection contre les maladies, piégeage de ravageurs, rotations longues, etc. La collecte des informations nécessaires au calcul de cet indicateur exige de compléter les fiches de traçabilité parcellaire, afin de pouvoir répertorier sur chaque parcelle le déploiement ou non d'au moins une solution alternative. Actuellement, le remplissage des parties non réglementaires de la fiche parcellaire n'est pas systématique. Certaines méthodes (rotation longue, faux semis, désherbage mécanique) sont estimées par les OP.

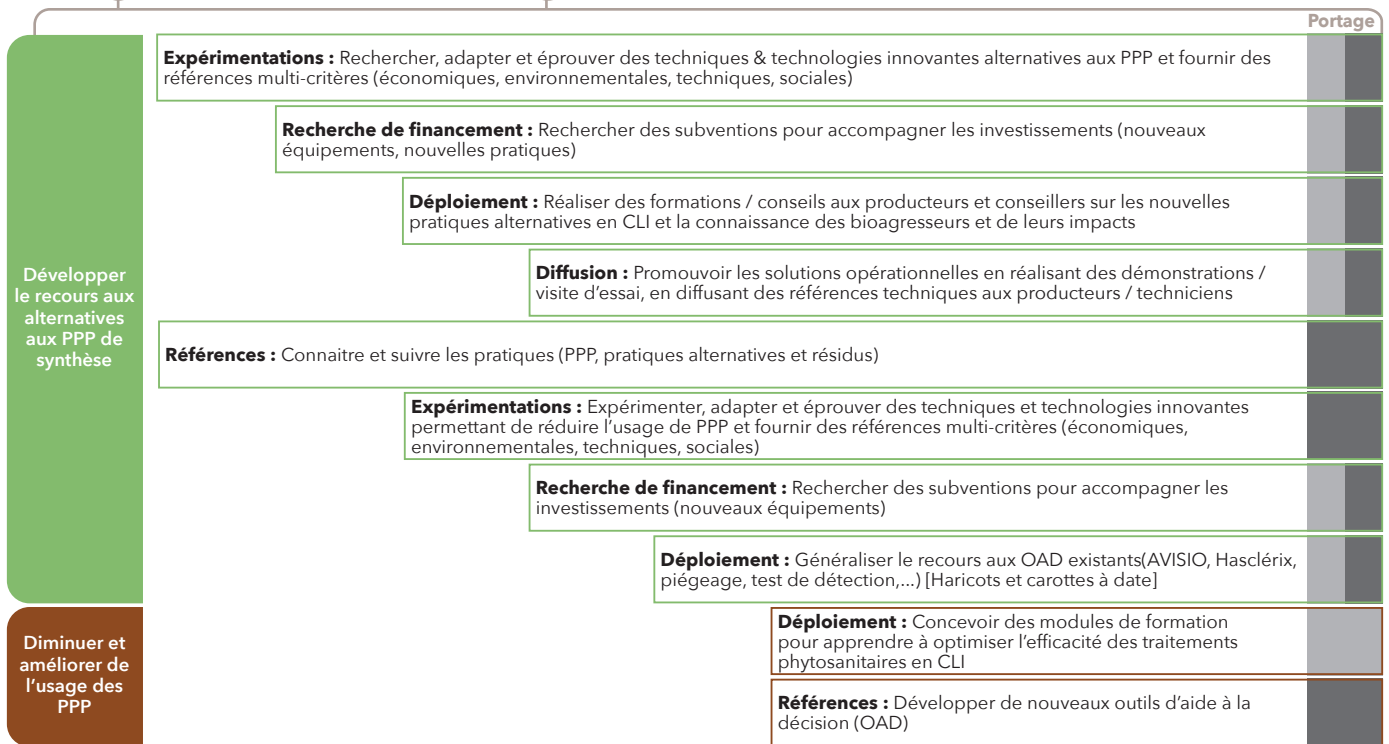
Analyse

Ce premier état des lieux fournit des enseignements précieux sur le niveau d'appropriation des solutions alternatives par les Légumiers. Sur les 5 principaux légumes destinés à l'industrie (pois, haricot, flageolet, carotte, épinard), représentant 92% des surfaces, 5 types de pratiques se distinguent :

- **Rotations longues (au moins 5 ans)** : appliquées sur plus de 40% des parcelles (70% dans les Hauts-de-France), cette mesure agronomique présente de nombreux avantages pour réduire la pression sanitaire.
- **Désherbage mécanique** : pratiqué sur un quart des surfaces avec une adoption forte sur le haricot et la carotte (50% des surfaces), mais plus complexe sur les cultures de pois et d'épinard. Cet indicateur recouvre de grandes disparités entre cultures et régions.
- **Solutions de biocontrôle** : déployées sur 23% des surfaces, en substitution aux produits conventionnels.
- **Faux semis** : utilisée sur 17% des parcelles, cette méthode permet de faire lever les adventices avant le semis puis de les détruire mécaniquement et ainsi de réduire le recours aux herbicides. Elle s'adapte mieux aux cultures d'été (haricot et flageolet).
- **Variétés** : le choix de variétés permet de disposer de cultures plus résistantes ou tolérantes à certaines maladies. En cultures légumières pour l'industrie, la résistance variétale au mildiou est largement adoptée, couvrant 55% des surfaces de pois et 75% de celles d'épinards.

Plan d'action 2022-2027

2 champs d'actions déclinés en 10 actions classées par ordre de priorité



- Action à conduire par les organisations nationales professionnelles et interprofessionnelles
- Action à conduire par les opérateurs de la filière : organisation de producteurs et/ou entreprises
- Action «mixte»

Et après ?

Résolument engagés dans cette voie, les Légumiers investissent sur trois volets pour accélérer l'émergence d'alternatives et sécuriser l'avenir de la filière :

- L'accélération par la recherche scientifique : la filière pilote des programmes de recherche ambitieux, notamment grâce au soutien de l'État via le plan PARSADA*. L'objectif est de combler les impasses techniques actuelles en développant de nouveaux outils spécifiquement adaptés aux cultures légumières de plein champ.
- Le transfert de compétences : la réussite de cette transition vers des méthodes alternatives ne sera pas seulement technique, mais humaine. Pour y parvenir, la filière prévoit d'intensifier le partage auprès des Légumiers des bonnes pratiques et des nouvelles solutions alternatives en protection des cultures.
- La fiabilisation de la donnée à la parcelle : pour dépasser les limites actuelles du suivi d'indicateurs la collecte de données doit se poursuivre en collaboration avec les référents sur le terrain pour faire évoluer les fiches parcellaires.

* Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures

ENGAGEMENT #3 PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Enjeu

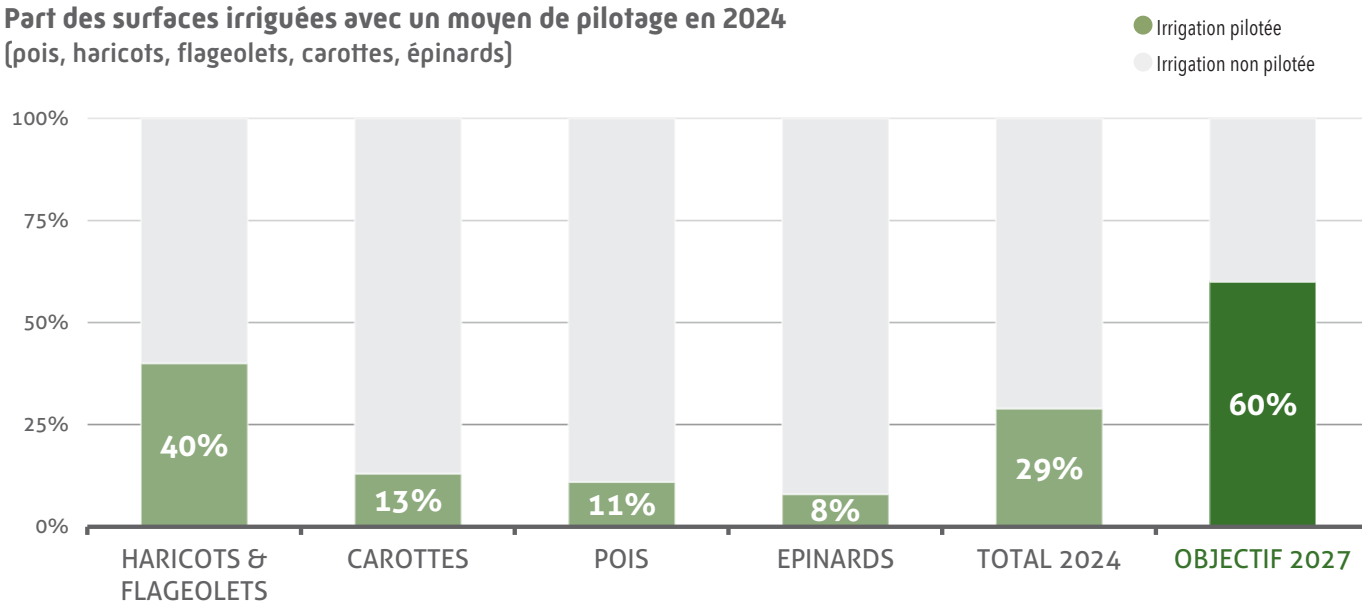
La production légumière et les activités de transformations agroalimentaires dépendent très fortement de la disponibilité et de la qualité de l'eau. L'agriculture est de plus en plus exposée à des risques liés à l'eau (sécheresses, inondations) et ceux-ci vont s'accroître du fait du changement climatique. En tant que consommatrices importantes d'eau, les activités agricoles et agroalimentaires ont aussi un impact potentiel tant sur les volumes que sur la qualité. A cela s'ajoute une concurrence croissante pour l'accès à la ressource : entre usages agricoles, industriels et domestiques, et entre cultures aux besoins et aux calendriers d'irrigation différents, les arbitrages se font plus complexes et les tensions sur les territoires plus vives. Face à la nécessité de préserver cette ressource, les Légumiers s'engagent à adopter une gestion durable de l'eau, essentielle pour l'avenir de la filière.

OBJECTIF 2027

60% de parcelles irriguées bénéficiant d'un outil de pilotage des apports d'eau

Suivi de l'indicateur

Part des surfaces irriguées avec un moyen de pilotage en 2024 (pois, haricots, flageolets, carottes, épinards)



Méthodologie

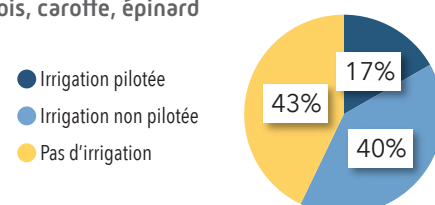
Le calcul de l'indicateur correspond à la part des parcelles de légumes destinés à l'industrie ayant recours à au moins une pratique alternative aux phytosanitaires de synthèse : désherbage mécanique ou de précision, faux semis, biocontrôle, résistances variétales, outils d'aide à la décision pour optimiser la protection contre les maladies, piégeage de ravageurs, rotations longues, etc. La collecte des informations nécessaires au calcul de cet indicateur exige de compléter les fiches de traçabilité parcellaire, afin de pouvoir répertorier sur chaque parcelle le déploiement ou non d'au moins une solution alternative. Actuellement, le remplissage des parties non réglementaires de la fiche parcellaire n'est pas systématique. Certaines méthodes (rotation longue, faux semis, désherbage mécanique) sont estimées par les OP.

Analyse

Cet état des lieux fournit des enseignements sur le niveau d'utilisation d'outil de pilotage de l'irrigation par les Légumiers. En 2024, année particulièrement pluvieuse, 57% des surfaces ont été irriguées. Avec l'utilisation d'un outil de pilotage sur 29% d'entre elles, la filière se situe à la moitié de l'objectif qu'elle s'est fixée à horizon 2027. Les cultures de haricots et flageolets sont celles qui bénéficient le plus régulièrement d'un outil de pilotage de l'irrigation : utilisé sur 40% des surfaces à l'échelle nationale, et sur 61% des cultures de Nouvelle-Aquitaine. L'objectif est donc atteint pour les haricots dans cette région. L'utilisation d'outils de pilotage de l'eau pour les cultures implantées plus tôt au printemps (pois, carottes, une partie des épinards) est en revanche moins développée car elles sont moins concernées par du stress hydrique.

Statut d'irrigation en 2024

Répartition des surfaces (ha) haricot, flageolet, pois, carotte, épinard



Plan d'action 2022-2027

3 champs d'actions déclinés en 18 actions classées par ordre de priorité

	Portage
Optimiser l'utilisation de la ressource hydrique et le stockage de l'eau dans le sol	Références : Faire un état des lieux (T0) sur les pratiques de «pilotage» des irrigants
	Références : Etudier les différentes solutions de stockage de l'eau et leurs caractéristiques pour la gestion raisonnée de la ressource en eau (réserves géomembranes, retenue collinaire...)
	Expérimentation : Expérimenter les techniques pour améliorer la capacité de rétention de l'eau dans le sol (travail du sol, gestion MO,...)
	Diffusion : Diffuser les informations techniques sur les outils de pilotage et raisonnement de l'irrigation
	Diffusion : Diffuser les Bonnes Pratiques permettant d'améliorer la rétention d'eau dans les sols dans le système de culture (travail du sol, gestion de la matière organique, gestion des couverts...)
	Références : Paramétrer les outils (type de sondes,...) pour piloter et raisonner la ressource en eau (seuil de déclenchement,...) et évaluer leur efficacité
Optimiser l'utilisation de la ressource hydrique et le stockage de l'eau dans le sol	Recherche de financement : Identifier les subventions permettant de soutenir le déploiement de nouvelles technologies économes en eau
	Déploiement : Généraliser le recours aux outils d'aide à la décision pour assurer l'utilisation responsable de la ressource en eau : formations et équipements
	Références : Étudier la consommation et la gestion de la ressource en eau par des acteurs de la filière (amont / aval)
	Influence : Travail d'influence / pédagogie auprès des pouvoirs publics et de la société (ex: participer à des évènements type « Forum de l'irrigation » / Rosporden pour favoriser les échanges entre les régions et la filière)
	Influence : Accompagner les autorités pour participer à la gestion collective et concertée au niveau régional / préfectures pour la priorisation des usages de l'eau en cours de campagne dans les dossiers de demande d'irrigation (justifier les besoins / diffuser les argumentaires / faire de la pédagogie).
	Influence : Bâti un plan de développement régional appuyé par le travail sur le changement climatique, avec des ambitions affichées et chiffrées sur les stockages nécessaires
Gestion de l'eau et réutilisation de l'eau en industrie	Expérimentation : Développer les pratiques de réutilisation de l'eau à la transformation (réflexion sur la réutilisation de l'eau issue de station d'épuration industrielle, et les conséquences sur la sécurité sanitaire)
	Expérimentation : Développer les pratiques de réutilisation de l'eau à la production (réflexion sur la réutilisation de l'eau issue de station d'épuration urbaine, et les conséquences sur la sécurité sanitaire)
	Influence : Lever les freins réglementaires sur la réutilisation de l'eau en industrie, définir les justes critères de qualité de l'eau à chaque étape (permettre la réutilisation de l'eau sans compromettre la qualité du produit)
	Recherche de financement : identifier les subventions permettant de soutenir le déploiement de nouvelles technologies économes en eau
	Expérimentation : Identifier les Bonnes Pratiques et les nouvelles technologies permettant la réutilisation de l'eau sans compromettre la qualité du produit
	Références : Réduire les prélèvements d'eau en diminuant les conso et/ou réutilisant (nouvelles technologies, bonnes pratiques)

- Action à conduire par les organisations nationales professionnelles et interprofessionnelles
- Action à conduire par les opérateurs de la filière : organisation de producteurs et/ou entreprises
- Action «mixte»

Et après ?

Les Légumiers s'inscrivent pleinement dans la transition vers des pratiques plus économes en eau. Les enjeux des prochaines années est de systématiser le pilotage de l'irrigation puis de s'inscrire dans une approche de la gestion de l'eau plus systémique. Cela passe par plusieurs leviers :

- Sur le plan agronomique, la filière accélère ses travaux sur la santé des sols : améliorer leurs capacités de rétention en eau, via une meilleure compréhension des interactions entre les microbiologies des sols et rétention de l'eau, pour améliorer la capacité du sol à stocker l'eau et limiter l'évapotranspiration. En parallèle, l'innovation variétale se poursuit, avec l'expérimentation de variétés plus tolérantes au stress hydrique et thermique pour maintenir productivité et qualité nutritionnelle lors des épisodes de sécheresse.
- Sur le plan technologique, les Légumiers travaillent à un pilotage plus intelligent de l'irrigation, en couplant les données météo prédictives et des modèles de croissance des cultures pour anticiper les besoins avant l'apparition du stress hydrique.

Enfin, le travail sur la valorisation des eaux non conventionnelles est également un levier à approfondir via des projets de REUT (Réutilisation des Eaux Usées Traitées) issus des sites industriels.

ENGAGEMENT #4

S'ADAPTER ET DEVENIR RÉSILIENT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Enjeu

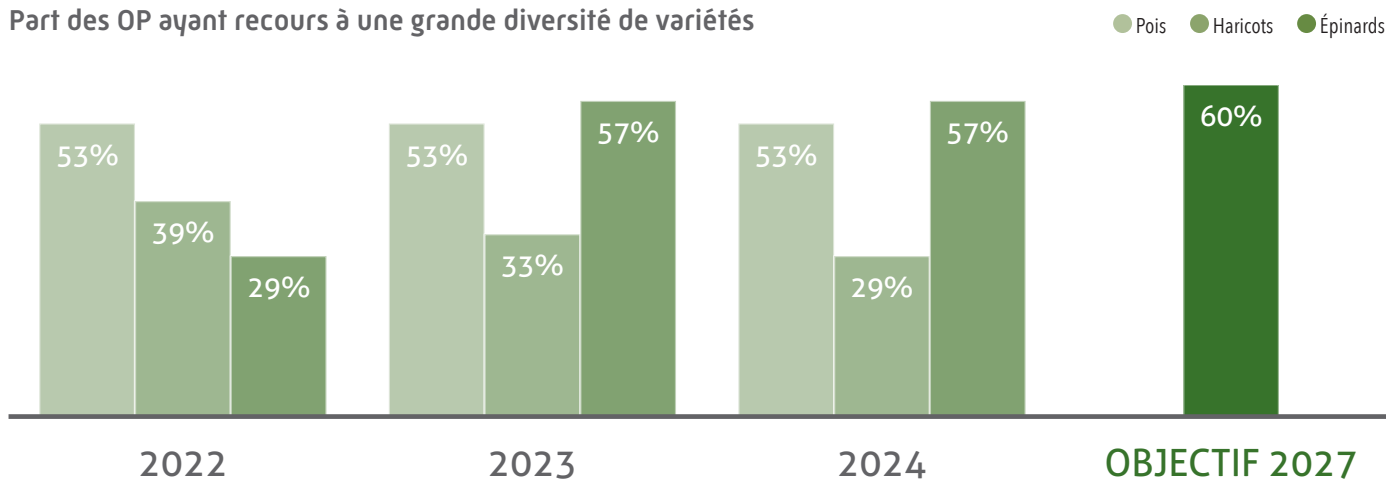
Les secteurs agricole et agroalimentaire sont particulièrement vulnérables face au changement climatique et à la hausse des événements météorologiques extrêmes. Par leur cycle court et estival, les cultures légumières sont très exposées aux aléas climatiques et le déroulement des campagnes s'en voit fragilisé. Ces événements ont également un impact sur le dégroupage de maturité, qui bouleverse l'approvisionnement des chaînes de production. L'ensemble de la filière se trouve ainsi affecté, et sa productivité dépend désormais de sa capacité à s'adapter structurellement au changement climatique. Si la filière subit de plein fouet ces conséquences, elle y contribue également par l'émission de gaz à effet de serre liée à ses différentes activités à toutes les étapes de sa chaîne de valeur. Pour les Légumiers, l'enjeu est de s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique, d'en atténuer les émissions (engagement 10), afin d'assurer la pérennité et la résilience de la filière.

OBJECTIF 2027

60% des OP ayant recours à une grande diversité de variétés pour mieux répartir le risque climatique

Suivi de l'indicateur

Part des OP ayant recours à une grande diversité de variétés



Méthodologie

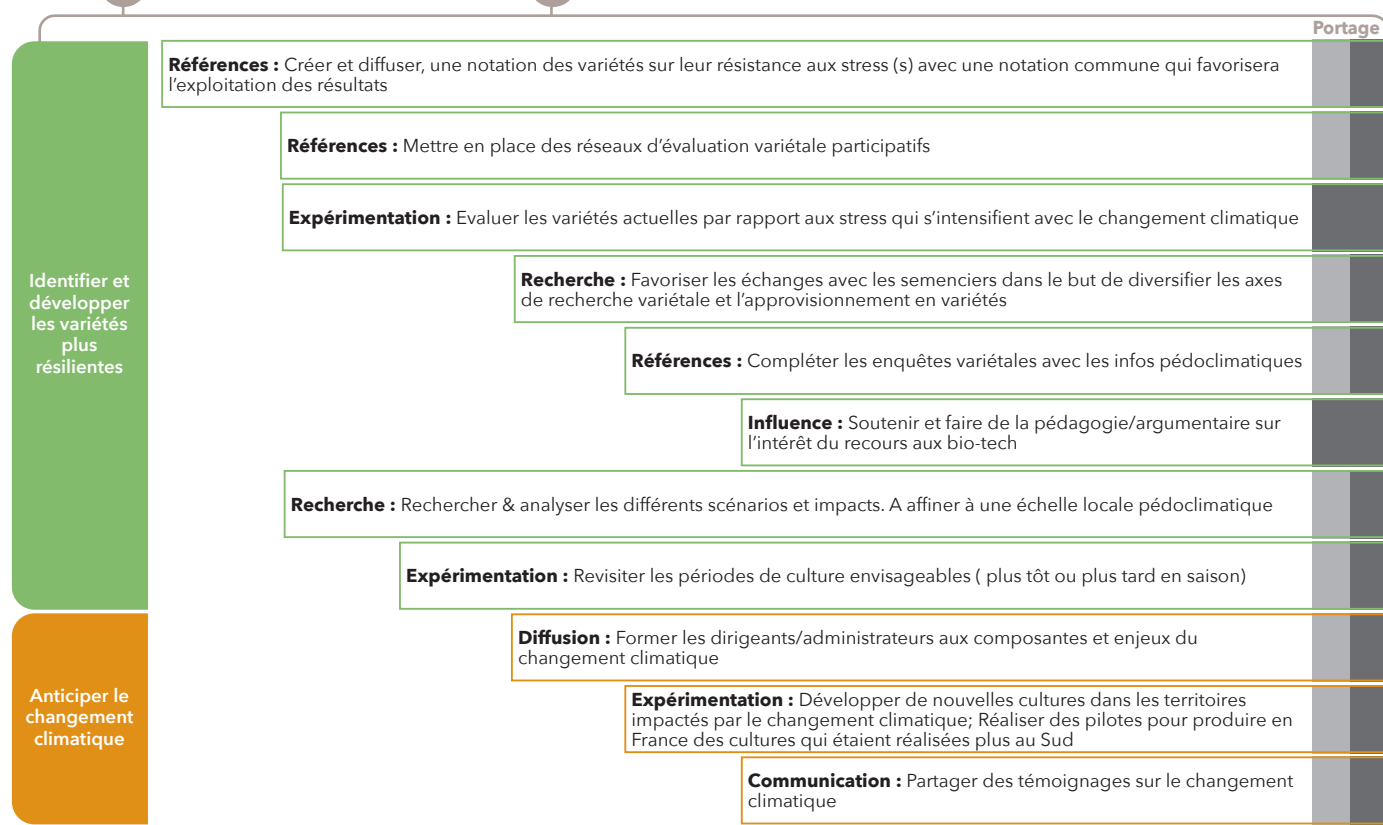
Le calcul de l'indicateur correspond à la part des acteurs de la filière qui cultivent un nombre important de variétés, c'est-à-dire supérieur à la médiane des variétés utilisées en 2021 pour les cultures de pois, haricots et épinards. Ces structures sont des OP ou des acteurs qui contractualisent et élaborent les plans de semis. Les données sont issues de l'enquête variétale annuelle de l'UNILET.

Analyse

L'indicateur actuel a été retenu pour mettre en avant un des leviers employés par la filière pour renforcer la résilience des productions légumières tout au long de la saison. Le recours à un grand nombre de variétés est un levier de résilience climatique déployé chez la moitié des organisations de producteurs pour les cultures de pois et l'objectif est presque atteint pour les cultures d'épinards avec 57%.

Plan d'action 2022-2027

2 champs d'actions déclinés en 11 actions classées par ordre de priorité



■ Action à conduire par les organisations nationales professionnelles et interprofessionnelles
 ■ Action à conduire par les opérateurs de la filière : organisation de producteurs et/ou entreprises
 ■ Action « mixte »

Et après ?

L'enjeu pour demain est de transformer la résilience tactique, comme avec le recours au levier variétal, en une stratégie d'adaptation systémique, plus globale. Si la diversité variétale est un levier pour renforcer la résilience des productions légumières tout au long de la saison, la filière reconnaît qu'il ne suffira pas à sécuriser les récoltes futures face à l'accélération du dérèglement climatique.

Pour passer à l'échelle supérieure, les Légumiers ambitionnent de déployer de nouveaux programmes de recherche. Ces travaux permettront d'approfondir les connaissances (références phéno-climatiques, modélisation et scénarios, évolution des bio-agresseurs) de mieux s'adapter à l'échelle de la culture et de concevoir des systèmes multi-performants intégrant ou la gestion des intercultures, du sol, l'agroforesterie ou encore l'agrivoltaïsme.

La concrétisation de ces ambitions reste toutefois conditionnée par l'accès à des guichets de financement dédiés (appels à projets). La filière est activement mobilisée pour faire avancer la recherche et apporter des solutions concrètes et déployables sur le terrain.

Concernant l'indicateur, 2 pistes sont à l'étude pour substituer à l'indicateur actuel.

- Un indicateur technique, à même de traduire l'évolution de globale de la santé des sols : mesurer l'état physico-chimique (matière organique, vie biologique, pH) comme indicateur de résultat. Le défi réside ici dans la collecte de données sur le terrain.
- Un indicateur filière, afin de caractériser la diffusion de la sensibilisation au changement climatique : suivre le taux de formation des Légumiers (producteurs, salariés d'OP et d'entreprises) aux risques climatiques et aux leviers d'adaptation. L'enjeu est de s'accorder sur la définition des publics ciblés (producteurs, responsables d'OP et d'entreprises, administrateurs ou conseillers).



LES LÉGUMIERS
DE DEMAIN



PÉRÉNNITÉ ÉCONOMIQUE & VITALITÉ TERRITORIALE



Les Légumiers agissent collectivement pour créer de la valeur durable à chaque maillon, en conciliant compétitivité économique, ancrage territorial et capacité d'investissement. La solidité de l'amont conditionne la performance de l'aval, et inversement : c'est cette cohérence de filière qui permet de répondre aux attentes des marchés et de sécuriser l'avenir des entreprises et des emplois.

ENGAGEMENT #5

ASSURER UNE JUSTE RÉMUNÉRATION DES ACTEURS DE LA FILIÈRE



Enjeu

Une rémunération juste et équitable pour l'ensemble des acteurs de la filière - producteurs comme industriels - est une condition fondamentale de sa pérennité et de la sécurisation de l'approvisionnement en légumes français. Sans rentabilité durable, impossible de maintenir les exploitations, de renouveler les générations et de financer les investissements nécessaires à la transition agroécologique, à l'amont comme à l'aval.

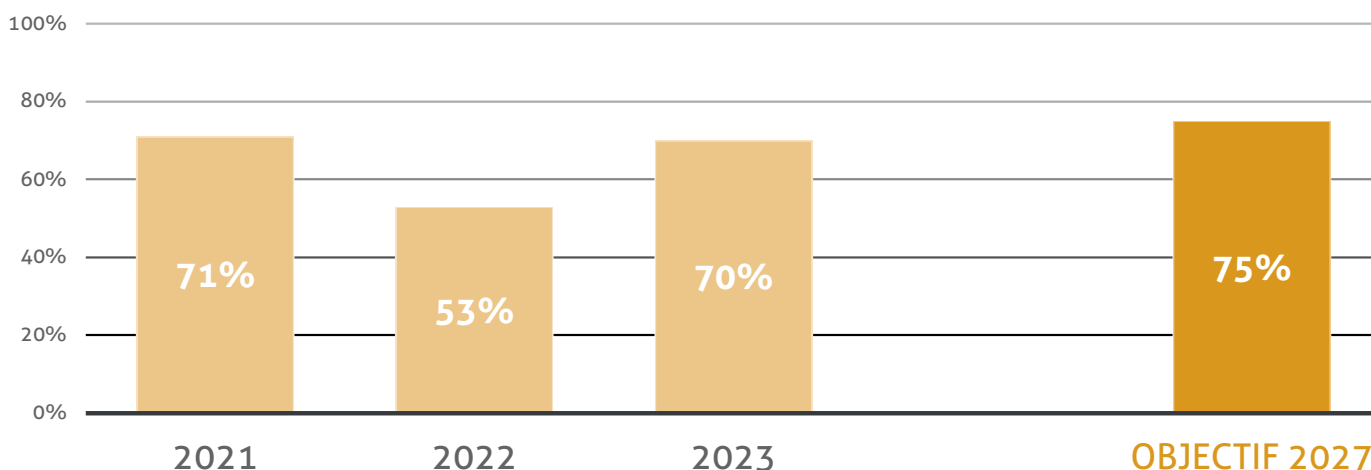
OBJECTIF 2027

75% des acteurs en mesure de se rémunérer au-delà du seuil de rentabilité minimale

Suivi de l'indicateur

A ce jour, seul l'indicateur caractérisant la rémunération au niveau agricole est disponible.

Part des exploitations avec une marge nette totale positive de l'atelier légumes



Méthodologie

L'indicateur pour le revenu agricole est déterminé à partir de données collectées par CERFRANCE dans le cadre d'une étude annuelle. L'échantillon est constitué de 400 exploitations produisant au moins 5 hectares de légumes pour l'industrie. L'indicateur définit le seuil de rentabilité minimale comme la proportion d'exploitations dont la marge nette complète de l'atelier légumes est supérieure à 0 (marge nette réduite du coût de la main d'œuvre non salariée et de la rémunération des capitaux propres).

Analyse

En 2023, 70 % des exploitations dégagent une marge nette positive sur l'atelier légumes pour l'industrie, contre 53 % en 2022 et un niveau comparable à 71 % en 2021. Ce résultat marque un retour à une situation économique plus équilibrée pour une majorité de producteurs, après une année 2022 particulièrement dégradée par les aléas climatiques et la hausse générale des coûts de production. L'amélioration observée en 2023 est principalement portée par une forte hausse du produit brut de l'atelier légumes pour l'industrie, soutenue à la fois par des prix plus élevés et de meilleurs rendements, et une progression plus modérée des charges proportionnelles, permettant une amélioration mécanique de la marge brute.

Plan d'action 2022-2027

3 champs d'actions déclinés en 8 actions classées par ordre de priorité



- Action à conduire par les organisations nationales professionnelles et interprofessionnelles
- Action à conduire par les opérateurs de la filière : organisation de producteurs et/ou entreprises
- Action «mixte»

Et après ?

La juste rémunération des acteurs est une exigence en soit, chaque maillon de la filière doit pouvoir vivre dignement de son travail. Mais elle est aussi la condition pour financer la transition agroécologique, moderniser et décarboner les outils de production et maintenir les capacités de transformation sur les territoires.

Dans un contexte de tensions économiques sans précédent, l'enjeu est d'améliorer le dialogue entre tous les maillons de la chaîne de valeur, sur des bases objectivées. Les observatoires économiques et les références technico-économiques construits par la filière constituent des outils essentiels pour nourrir ces échanges et créer les conditions d'une répartition de la valeur plus équilibrée et durable.

Par ailleurs, face à la multiplication des aléas climatiques et économiques, la filière doit se doter de nouveaux outils de gestion du risque pour sécuriser les revenus et préserver les capacités de production.

C'est à cette condition que la filière pourra maintenir son cap vers une souveraineté alimentaire française et européenne — un enjeu que le contexte international actuel rend chaque jour plus stratégique.

ENGAGEMENT #6

PÉRENNISER LA PRODUCTION LÉGUMIÈRE ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS



Enjeu

La filière fait face à une fragilisation progressive de son attractivité, à l'amont comme à l'aval. Du côté de la production, plusieurs facteurs se cumulent : la perte de maîtrise de certains itinéraires techniques, la concurrence économique d'autres cultures dans les rotations, l'évolution des structures agricoles et la raréfaction de la main-d'œuvre, qui incitent à une simplification des assolements au détriment du légume.

Du côté industriel, la tension sur la main-d'œuvre, notamment saisonnière, pèse sur la capacité à accompagner le bon déroulement des campagnes agricoles.

Face à ces enjeux, les leviers à mobiliser sont multiples : économiques, sociaux, techniques. Ils doivent être abordés simultanément et à l'échelle de toute la filière pour inverser la tendance, sécuriser les volumes et garantir la pérennité des bassins de production.

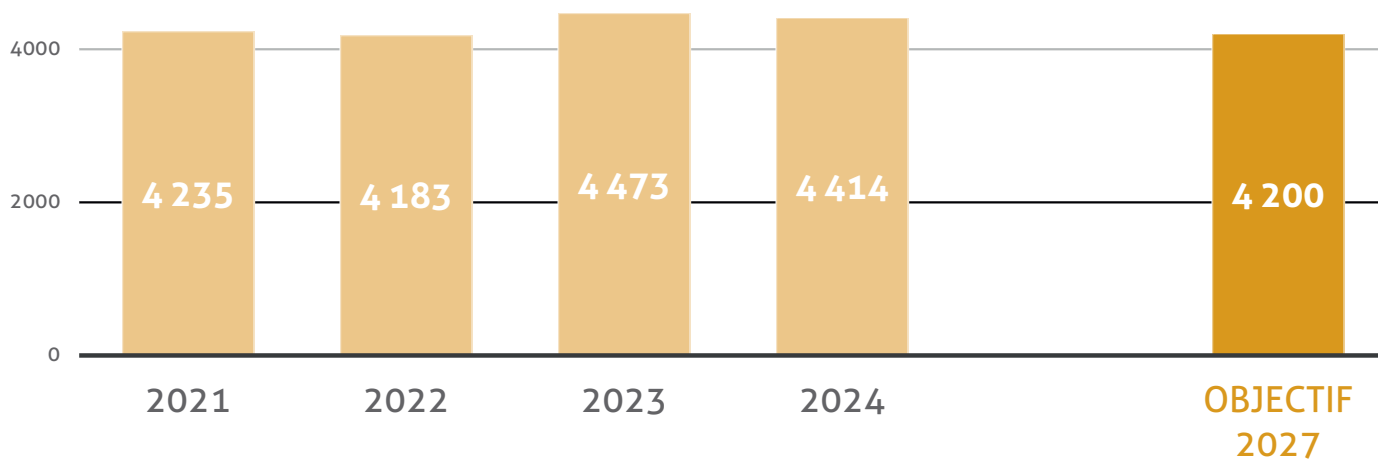
OBJECTIF 2027

=

Maintien du nombre de producteurs Légumiers

Suivi de l'indicateur

Nombre d'exploitations avec un atelier légumes ayant produit par campagne



Methodologie

L'indicateur correspond au nombre d'exploitations françaises adhérant à une OP légumes ou contractualisant directement avec un industriel de la filière. Une exploitation = un n° de SIRET

Analyse

Le nombre d'exploitations engagées annuellement dans la production de légumes destinés à l'industrie reste globalement stable, malgré des variations d'une année à l'autre. Sur la période, le volume d'exploitations engagées reste proche de l'objectif 2027 de 4 200 exploitations, avec une tendance à la hausse en 2023 et 2024. Cela traduit la capacité de la filière à maintenir un socle d'acteurs impliqués dans la production légumière malgré les incertitudes techniques, économiques et climatiques.

Plan d'action 2022-2027

4 champs d'actions déclinés en 14 actions classées par ordre de priorité

		Portage
Fidéliser les producteurs et assurer le renouvellement des générations	Références : Analyser les bénéfices, atouts et freins des CLI	
	Déploiement : Mettre en place des mécanismes d'incitation au renouvellement contractuel des producteurs dont la contractualisation pluriannuelle	
Fidéliser les salariés saisonniers agricoles & industriels	Communication : argumentaire sur les avantages de l'atelier légumes pour l'industrie au sein d'une exploitation	
	Enquête : Identifier les points de blocages et facteurs d'attractivité vis-à-vis de l'organisation du travail (temps, modulation,...) du point de vue des salariés et des employeurs (emploi agricole)	
	Influence : Identifier des opportunités inter-filières pour coordonner les besoins saisonniers au niveau d'un bassin d'emploi et permettre l'annualisation des emplois sur les territoires (emploi agricole et industriel).	
	Références : Proposer des solutions d'amélioration aux conditions de travail à l'amont.	
	Références : Travailler sur un plan de prévention (MSA) pour prévenir les accidents du travail.	
	Enquête : identifier les critères ou mesures de fidélisations des salariés saisonniers et permanents (emploi industrie)	
Sensibiliser sur les besoins d'emploi au sein de la filière et les métiers	Références : Répertoire des différents métiers de la filière	
	Références : Evaluer les besoins d'emploi de la filière amont et aval (type étude GPEC) et le niveau de formation nécessaire	
	Communication : Organiser une campagne de communication pour présenter la filière et ses métiers. Faire connaître le nombre d'emplois demandés par la filière via une journée nationale «emploi légume» et intervenir concomitamment dans les écoles pour présenter la filière et ses métiers.	
Créer l'enseignement spécifique pour développer les compétences attendues par la filière	Déploiement : Participer à la construction de formations via une démarche filière sur les compétences techniques spécifiques (ex: Chef de plaine, spécialistes des cultures légumières).	
	Déploiement : Offrir/ proposer des formations auprès des demandeurs d'emplois sur les métiers en tension.	
	Déploiement : Soutenir le développement de la formation aux nouvelles technologies (formations initiales et continues).	

- Action à conduire par les organisations nationales professionnelles et interprofessionnelles
- Action à conduire par les opérateurs de la filière : organisation de producteurs et/ou entreprises
- Action «mixte»

Et après ?

La juste rémunération des acteurs est une exigence en soi — chaque maillon de la filière doit pouvoir vivre dignement de son travail. Mais elle est aussi la condition pour financer la transition agroécologique, renouveler les outils de production et maintenir les capacités de transformation sur les territoires.

Dans un contexte de tensions économiques sans précédent, l'enjeu est d'améliorer le dialogue entre tous les maillons de la chaîne de valeur, sur des bases objectivées. Les observatoires économiques et les références technico-économiques construits par la filière constituent des outils essentiels pour nourrir ces échanges et créer les conditions d'une répartition de la valeur plus équilibrée et durable.

Par ailleurs, face à la multiplication des aléas climatiques et économiques, la filière doit se doter de nouveaux outils de gestion du risque pour sécuriser les revenus et préserver les capacités de production.

C'est à cette condition que la filière pourra maintenir son cap vers une souveraineté alimentaire française et européenne — un enjeu que le contexte international actuel rend chaque jour plus stratégique.

ENGAGEMENT #7

RENFORCER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET LA VALORISATION DE L'ORIGINE FRANCE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Enjeu

La souveraineté alimentaire, c'est avant tout la liberté de décider : ce que l'on produit, ce que l'on importe, ce que l'on exporte. Elle n'exclut pas les échanges, elle prône un équilibre où l'on ne subit pas la dépendance et repose sur une condition fondamentale : être capable de produire pour soi-même, pour ne pas se retrouver contraint sur un besoin aussi vital que l'alimentation.

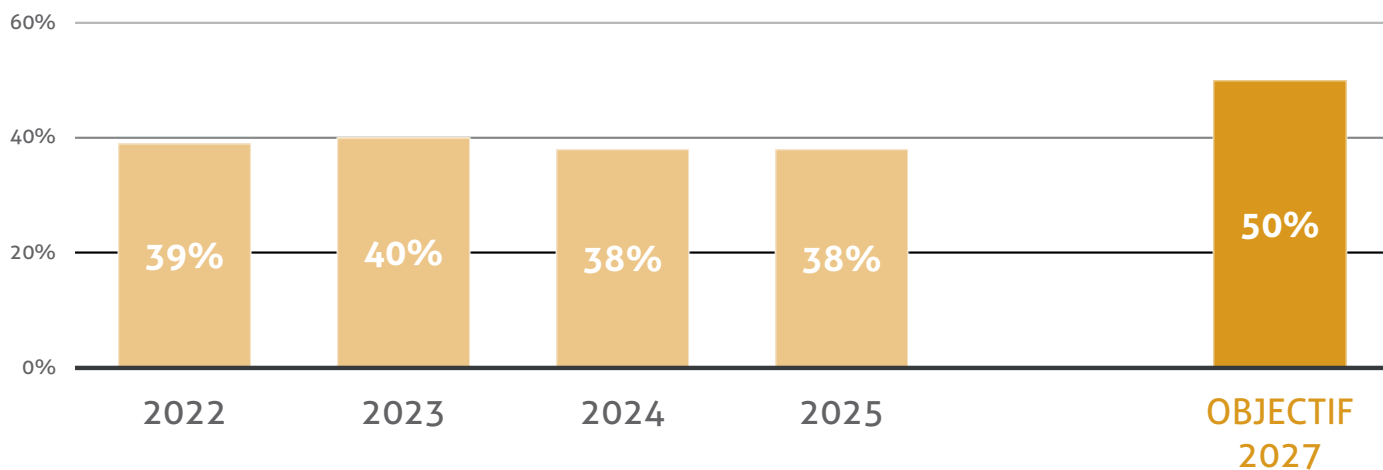
Pour les Légumiers, cette souveraineté passe par des filières productives, compétitives et durables, à même de répondre aux besoins français et européens. Or, cette capacité s'érode : depuis vingt ans, la balance commerciale de la filière se dégrade, témoignant d'une compétitivité fragilisée. Face à ce constat, les Légumiers s'engagent à défendre les productions et transformations françaises, en développant les mentions d'origine France et en renforçant la transparence sur la provenance des ingrédients, pour que les consommateurs puissent, eux aussi, exercer leur part de souveraineté.

OBJECTIF 2027

50% des achats à domicile de légumes en conserve et surgelés labellisés origine France

Suivi de l'indicateur

Part des achats de légumes en conserve et surgelés labellisés origine France



Méthodologie

L'indicateur correspond à la part des achats présentant des labels ou mentions de l'origine France des ingrédients sur l'emballage des légumes en conserve et surgelés. Ce suivi est réalisé par Worldpanel en collaboration avec l'outil Consotrust. Cet indicateur d'achat est exprimé en volume et couvre les circuits Hypermarchés, Supermarchés, Proximité et Drive

Analyse

En 2025, 38% des légumes en conserve et surgelés achetés sont labellisés origine France. La part de l'origine France sur ces produits reste globalement stable depuis 2022. Cet indicateur grimpe à 53% sur le segment des principaux légumes* en conserve. Autre signe encourageant : en surgelé, les légumes français surperforment par rapport au total du marché, avec des volumes en hausse de 5,7% par rapport à 2024.

* Légumes : Haricots, pois, flageolets, pois carotte, carotte, macédoine, mélange, maïs, épinards, salsifis, céleris.

Plan d'action 2022-2027

2 champs d'actions déclinés en 6 actions classées par ordre de priorité

	Portage
Valoriser les productions et transformations françaises	Références : Rassembler les éléments pour valoriser et la promouvoir l'origine France, relever les spécificités filières (proximité production, transfo...). Etudes conso / perception de l'origine France et du logo Fruits et Légumes de France; Données pour les argumentaires commerciaux grands comptes (BtoB).
	Influence : Sensibiliser les parties prenantes (distributeurs, grands comptes, pouvoirs publics,...) sur les atouts des légumes en conserve et surgelés et mettre l'accent sur leurs qualités pour une alimentation saine (accessibilité, praticité, diversité....) ainsi que les contributions positives de la filière.
	Influence : Veille sur les modalités de l'affichage de l'origine France
Contribuer à la souveraineté alimentaire en développant les produits origine France	Références : Etendre le suivi de l'indicateur RSE de filière aux allégations origine France
	Stratégie industrielle : Identifier les productions actuellement importées qui pourraient être développées en France
	Expérimentation : Expérimenter la faisabilité de relocaliser ces productions légumières en France

- Action à conduire par les organisations nationales professionnelles et interprofessionnelles
- Action à conduire par les opérateurs de la filière : organisation de producteurs et/ou entreprises
- Action «mixte»

Et après ?

La juste rémunération des acteurs est une exigence en soi — chaque maillon de la filière doit pouvoir vivre dignement de son travail. Mais elle est aussi la condition pour financer la transition agroécologique, renouveler les outils de production et maintenir les capacités de transformation sur les territoires.

Dans un contexte de tensions économiques sans précédent, l'enjeu est d'améliorer le dialogue entre tous les maillons de la chaîne de valeur, sur des bases objectivées. Les observatoires économiques et les références technico-économiques construits par la filière constituent des outils essentiels pour nourrir ces échanges et créer les conditions d'une répartition de la valeur plus équilibrée et durable.

Par ailleurs, face à la multiplication des aléas climatiques et économiques, la filière doit se doter de nouveaux outils de gestion du risque pour sécuriser les revenus et préserver les capacités de production.

C'est à cette condition que la filière pourra maintenir son cap vers une souveraineté alimentaire française et européenne — un enjeu que le contexte international actuel rend chaque jour plus stratégique.



LES LÉGUMIERS
DE DEMAIN



CONSOMMATION SAINNE & RESPONSABLE

Les légumes en conserve et surgelés ont un rôle à tenir pour aider les Français à atteindre l'objectif des 5 portions de fruits et légumes par jour. Ils sont aussi une réponse pour végétaliser davantage leurs assiettes en offrant un accès à des légumes de saison tout au long de l'année. Soucieux de promouvoir une alimentation saine et responsable, les Légumiers sont engagés pour assurer une traçabilité exemplaire de leurs légumes, pour améliorer le profil nutritionnel et l'impact environnemental de leurs produits afin de toujours mieux répondre aux attentes des consommateurs.

ENGAGEMENT #8

GARANTIR LA SURETÉ ET LA TRAÇABILITÉ DE NOS PRODUITS



Enjeu

Garantir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments est une responsabilité que les Légumiers assument pleinement. Le déploiement d'outils et de méthodes assurant un suivi rigoureux et un contrôle renforcé, au service de la qualité et de la sécurité sanitaire, permet une amélioration continue des pratiques. De nouvelles préoccupations, telles que les résidus de pesticides et les contaminants émergents, viennent s'ajouter à ces exigences. Les légumiers s'attachent à faire preuve de proactivité face à ces enjeux. Ils maintiennent un haut niveau d'exigence tout au long de la chaîne de production, en s'appuyant sur des certifications reconnues et une traçabilité complète - de la parcelle à la boîte ou au sachet.

OBJECTIF 2027

100% de sites industriels engagés dans une certification de sécurité et de qualité supérieure

Suivi de l'indicateur

Part des sites industriels engagés dans une certification de sécurité et de qualité supérieure



Méthodologie

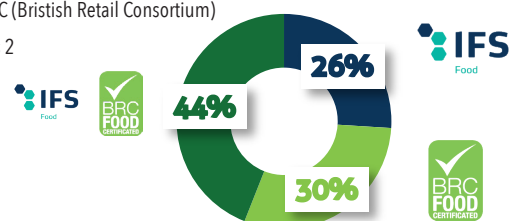
L'indicateur correspond au nombre de sites français de première transformation de légumes engagés dans une démarche de certification reconnue par le référentiel GFSI (Certification Global Food Safety Initiative). Les certifications identifiées sont l'IFS Food (International Featured Standard) et le BRC (British Retail Consortium). Cette enquête est réalisée par Pact'Alim auprès des entreprises membres du groupe FIAC Légumes (23 sites industriels)

Analyse

La filière des légumes en conserve et surgelés atteint pleinement son objectif, avec 100 % des sites industriels engagés dans une certification sanitaire supérieure reconnue par le référentiel GFSI (26 % des sites avec la certification IFS FOOD, 30% BRC et 44% avec les deux). Ces certifications garantissent le respect des standards les plus exigeants en matière de sûreté, de maîtrise des risques et de transparence tout au long de la chaîne de production. Ce résultat témoigne de l'engagement collectif et durable des entreprises de la filière pour assurer aux consommateurs des produits sûrs, conformes et de qualité.

Répartition des sites industriels par type de référentiel

- IFS FOOD (International Featured)
- BRC (British Retail Consortium)
- Les 2



Plan d'action 2022-2027

3 champs d'actions déclinés en 11 actions classées par ordre de priorité

		Portage
<p>Limiter les risques de contaminations / corps étrangers détectés dans les produits bruts</p>	<p>Références : Analyser les cas de rappels de produits importants sur le marché</p>	■
	<p>Diffusion : Informer sur les résultats d'analyses de retraits/rappels, partager les retours d'expérience et sensibiliser sur les bonnes pratiques si pertinentes</p>	■
	<p>Déploiement : Réviser le processus d'échanges d'informations entre l'amont et l'aval (ex : définition d'un socle d'information à fournir systématiquement...)</p>	■
<p>Démontrer la capacité de la filière à assurer la sécurité sanitaire et la traçabilité</p>	<p>Déploiement : Intégrer le guide de bonnes pratiques d'hygiène illustré agricoles dans les cahiers des charges industriels via le guide des bonnes pratiques contractuelles</p>	■
	<p>Références : Suivre le déploiement des certifications sur des référentiels compatibles GFSI, et leur renouvellement, auprès de l'ensemble des sites de transformations de légumes</p>	■
	<p>Expérimentation : Etudier la faisabilité d'une méthode de traçabilité totale (type blockchain)</p>	■
	<p>Diffusion : Diffuser les bonnes pratiques sur la sécurité sanitaire des produits (fiches parcellaires, production, processus de transformation intervenant rapidement après récolte et efficacité de la technique d'appertisation)</p>	■
<p>Maîtriser les risques émergents et nouveaux intrants</p>	<p>Communication : Mettre en avant la fiche parcellaire (transparence des bonnes pratiques d'hygiène en production)</p>	■
	<p>Références : Caractériser les enjeux sur les MAFOR en termes de sécurité sanitaire</p>	■
	<p>Références : Caractériser les enjeux sur le cadmium et autres risques émergents (PFAS, perchlorate,...)</p>	■
	<p>Diffusion : Faire mieux connaître le dispositif de veille sur les risques émergents (chimiques, microbiologiques...) et sur les signaux faibles</p>	■

- Action à conduire par les organisations nationales professionnelles et interprofessionnelles
- Action à conduire par les opérateurs de la filière : organisation de producteurs et/ou entreprises
- Action « mixte »

Et après ?

L'enjeu consiste à soutenir un haut niveau de performance en matière de traçabilité, de qualité et de sécurité sanitaire, en développant une capacité d'anticipation et de suivi proactif des risques émergents, afin de garantir des produits non seulement sûrs, mais aussi irréprochables à chaque étape de la chaîne. La digitalisation des données pourrait constituer un levier majeur pour renforcer la résilience des systèmes de traçabilité « de la parcelle à l'assiette » [notamment via la blockchain].

ENGAGEMENT #9

CONTRIBUER À UNE ALIMENTATION SAINE ET ÉQUILIBRÉE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Enjeu

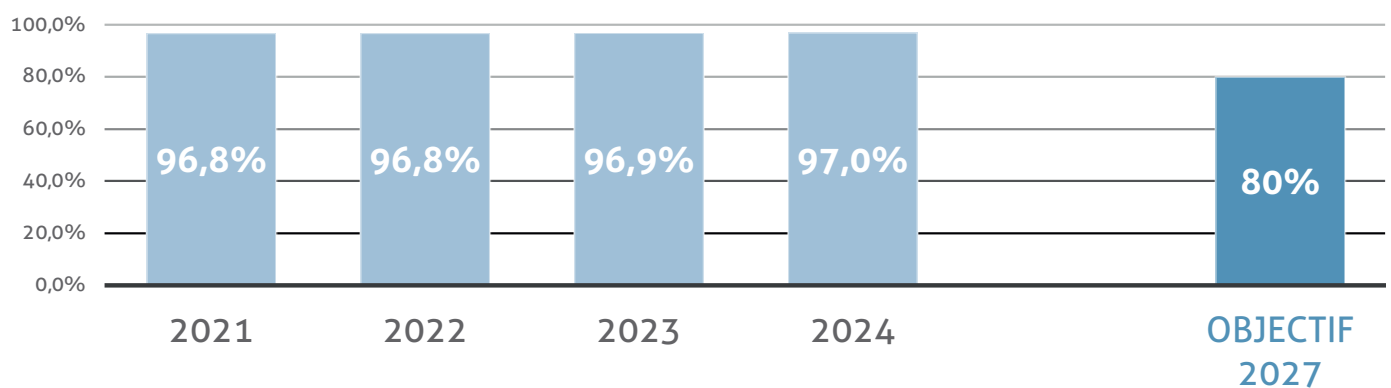
Le lien entre alimentation et santé est aujourd'hui bien établi : mieux manger, c'est prévenir. En effet, le rôle d'une mauvaise alimentation est avéré pour de nombreuses pathologies (obésité et surpoids, cancers, maladies cardiovasculaires ou diabète). Dans ce contexte, les légumes en conserve et surgelés ont un rôle concret à jouer : disponibles toute l'année, abordables, prêts à l'emploi, ils facilitent la consommation quotidienne de légumes pour tous les Français, quels que soient leurs revenus ou leurs contraintes de temps. Riches en vitamines, minéraux et fibres, ils contribuent pleinement à une alimentation saine et équilibrée. Les Légumiers s'engagent à préserver et améliorer ce profil nutritionnel, en continuant à proposer des produits de qualité, pratiques et adaptés aux recommandations de santé publique.

OBJECTIF 2027

80% de produits consommés notés A ou B au Nutri-Score

Suivi de l'indicateur

Part des ventes de légumes en conserve et surgelés notés A ou B au Nutri-score



Méthodologie

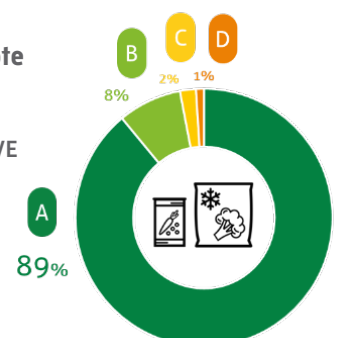
L'indicateur correspond à la part des ventes de légumes en conserve (seuls ou mélangés) et surgelés (seuls ou cuisinés) classés A ou B au Nutri-Score. Les données sont issues du panel Nielsen. Les volumes sont exprimés en unités de consommation (UC) au sein des circuits Hypermarchés, Supermarchés, Proxi, Drive, Discounters.

Analyse

Les Légumiers contribuent pleinement à une alimentation saine et équilibrée, comme en témoignent les excellents résultats obtenus au regard du Nutri-Score. En 2024, 97 % des volumes consommés sont classés A ou B, très largement au-delà de l'objectif fixé de 80 %. Les légumes en conserve affichent un niveau particulièrement élevé, avec 91 % de produits notés A et 7 % notés B. Les légumes surgelés présentent également un excellent profil nutritionnel, avec 85 % des volumes notés A et 11 % notés B. Ces résultats confirment le très bon profil nutritionnel des légumes en conserve et surgelés, et illustrent la capacité de la filière à proposer des produits de qualité, adaptés aux recommandations de santé publique.

Part des ventes volumes selon la note du Nutri-score

Volumes UC - 2024 - HMSM + PROXI + DRIVE + SDMP



Plan d'action 2022-2027

3 champs d'actions déclinés en 14 actions classées par ordre de priorité

		Portage
Renforcer la confiance dans l'industrie et améliorer son image	Influence : Faire de la pédagogie pour déconstruire les idées reçues sur les légumes transformés : de (vrais) bons légumes, bons, variés, de qualité, des process de préparation qui préservent leurs qualités intrinsèques, des produits accessibles, ...	
	Communication : Valoriser le partenariat avec l'amont agricole, la saisonnalité des légumes et la fonction de conservation	
	Communication : Valoriser les hommes et les femmes qui travaillent les légumes appertisés et surgelés	
Valoriser les bienfaits de la consommation de légumes en conserve & surgelés	Communication : Valoriser la liste d'ingrédients de plus en plus courte et l'absence de conservateurs, d'additifs,...	
	Communication : Promouvoir les qualités des légumes en conserve et surgelés : bénéfiques nutritionnels, qualités gustatives, diversité, praticité, accessibilité, décarbonation	
	Influence : Engager les discussions auprès de Santé Publique France et des professionnels de la santé pour insérer des légumes en conserve et surgelés dans leurs communications	
	Recherche et développement : Développer des recettes avec réduction de sel et/ou «clean» dans l'offre produits	
	Références : Suivre le nutri-score des légumes en conserve et surgelés et étudier l'impact du nouveau calcul du nutri-score	
Eduquer les consommateurs sur la place des légumes dans une alimentation saine et équilibrée	Influence : Engager les discussions auprès de Santé Publique France et l'Assemblée nationale pour renforcer la politique de sensibilisation à la consommation de légumes y compris en conserve et surgelés	
	Influence : Identifier et prioriser les cibles pour modifier les comportements alimentaires : parents, professionnels de l'éducation, cuisines centrales, influenceurs	
	Communication : Mettre en place des dispositifs de communication sur la contribution essentielle des légumes à l'équilibre alimentaire à destination des parents, et les accompagner à les cuisiner	
	Influence : Encourager les enfants à découvrir et aimer les légumes (apprentissage, ateliers culinaires, repas à la cantine, ou activité extra-scolaire)	
	Influence : Encourager les consommateurs à végétaliser leur alimentation	
	Déploiement : Accompagner les professionnels de la restauration collective pour devenir un levier de la consommation de légumes sous toutes leurs formes (formation, recettes...)	

- Action à conduire par les organisations nationales professionnelles et interprofessionnelles
- Action à conduire par les opérateurs de la filière : organisation de producteurs et/ou entreprises
- Action «mixte»

Et après ?

Le dépassement de l'objectif initial [97 % de produits classés A ou B contre 80 % visés] confirme que les légumes en conserve et surgelés sont des alliés incontournables pour une alimentation saine et équilibrée. L'enjeu est désormais de faire connaître et reconnaître ce rôle :

- Par un soutien actif aux politiques publiques de nutrition : les Légumiers entendent contribuer aux débats et aux dispositifs visant à encourager les Français à mieux manger, en affirmant la place légitime de ces légumes dans une alimentation quotidienne équilibrée.
- Par un travail pédagogique autour du Nutri-Score : soutenir une meilleure compréhension de cet outil par les consommateurs, accompagner ses évolutions algorithmiques et veiller à ce qu'il continue de refléter fidèlement la qualité nutritionnelle des produits de la filière.
- Par la promotion des atouts des légumes en conserve et surgelés : qualités nutritionnelles, praticité, accessibilité, absence de gaspillage, et en contrant les idées reçues qui persistent sur ces produits. Ils méritent une meilleure reconnaissance auprès du grand public, des professionnels de santé et des prescripteurs.

ENGAGEMENT #10

AGIR POUR DES PRODUITS À FAIBLE IMPACT CARBONE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Enjeu

Le changement climatique est à la fois une menace pour la filière et une responsabilité qu'elle doit assumer. Menace, car ses effets - aléas climatiques, stress hydrique, perturbation des cycles végétaux - pèsent directement sur les récoltes et la compétitivité des productions. Responsabilité, car les activités agricoles et industrielles de la filière contribuent elles-mêmes aux émissions de gaz à effet de serre, à chaque étape de la chaîne de valeur : travail du sol, fertilisation, énergie, logistique.

Face à ce double enjeu, les Légumiers s'engagent à mesurer, réduire et stocker le carbone en s'appuyant sur des leviers agronomiques, industriels et logistiques concrets. Une démarche de long terme, progressive et collective, qui s'inscrit dans la trajectoire de décarbonation de la France et de l'Europe.

OBJECTIF 2027

Indicateur : part des acteurs – exploitations et industriels – ayant engagé des leviers concrets de réduction ou de stockage du carbone. Objectif en construction (dans l'attente d'une première remontée de données).

La définition de l'indicateur cible est en cours de finalisation.

Suivi de l'indicateur

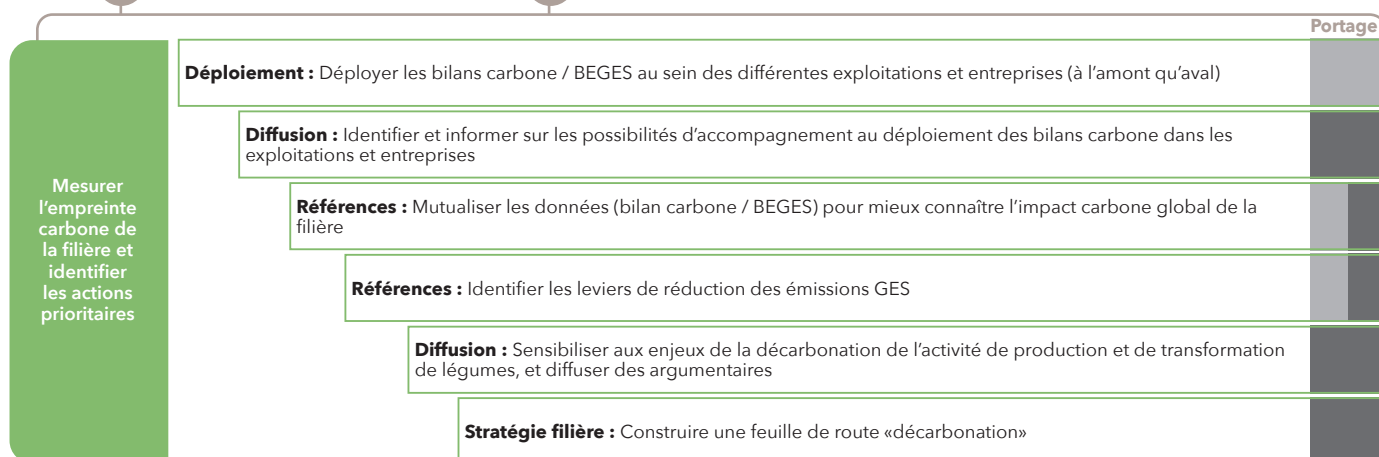
Sur le plan des indicateurs, une réflexion méthodologique a permis d'identifier une liste d'indicateurs potentiels qui permettraient de caractériser la transition engagée par les Légumiers (bilans GES, trajectoires SBTi, labels Bas Carbone ou alignement avec la SNBC). Cette réflexion a conduit à privilégier un indicateur de dynamique opérationnelle : la part des acteurs ayant engagé des leviers concrets de réduction ou de stockage du carbone. Ce choix reflète la volonté des Légumiers de mesurer la réalité des actions de décarbonation sur le terrain, tant au niveau des exploitations que des sites industriels.

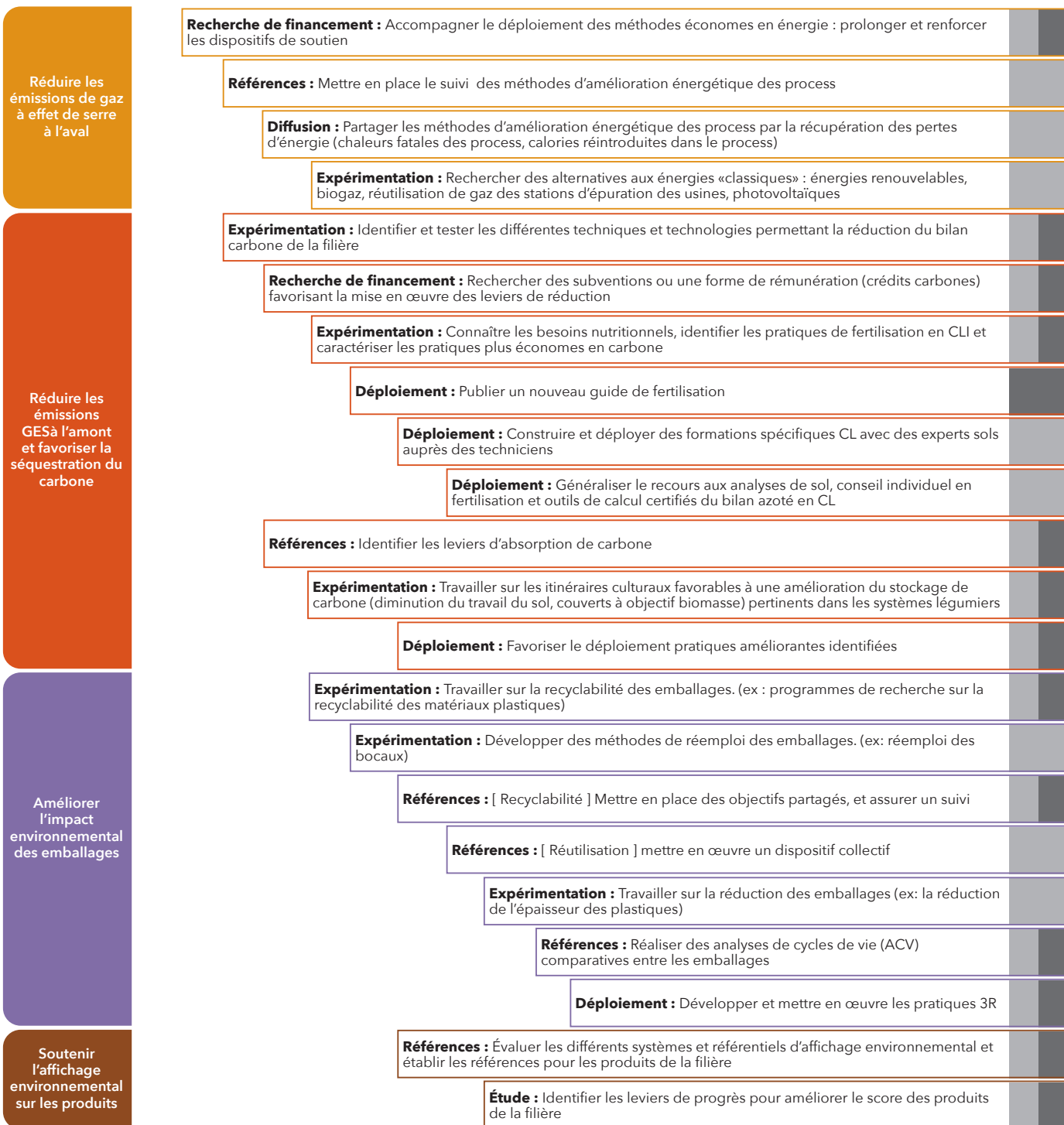
Analyse

Une première étape a été franchie avec l'établissement d'un plan d'action structuré autour de 5 champs d'actions complémentaires, déclinés en 27 leviers concrets - pratiques culturales stockantes, optimisation énergétique des sites industriels, logistique, fertilisation - pour mesurer l'empreinte carbone et réduire les émissions de gaz à effets de serre sur l'ensemble de la chaîne, du champ à la boîte ou sachet.

Plan d'action 2022-2027

5 champs d'actions déclinés en 27 actions classées par ordre de priorité





- Action à conduire par les organisations nationales professionnelles et interprofessionnelles
- Action à conduire par les opérateurs de la filière : organisation de producteurs et/ou entreprises
- Action «mixte»

Et après ?

La prochaine étape est celle du passage à l'action, à travers 3 priorités :

- À l'amont, l'enjeu prioritaire est d'accompagner les agriculteurs dans la compréhension et l'appropriation des stratégies de décarbonation. Cela suppose de mieux connaître les pratiques de fertilisation, puis de diffuser largement les itinéraires culturaux favorables au stockage du carbone dans les sols : réduction du travail du sol, couverts à objectif biomasse, pratiques améliorantes identifiées par la recherche. Des formations spécifiques, des guides pratiques et un accompagnement individuel des techniciens et producteurs seront des leviers essentiels pour ancrer ces nouvelles pratiques dans le quotidien des Légumiers.
- À l'aval, la filière poursuivra ses efforts sur l'efficacité énergétique des sites industriels et l'exploration d'alternatives aux énergies conventionnelles, tout en engageant un travail de fond sur l'impact environnemental des emballages (recyclabilité, réemploi, réduction à la source).
- La filière se prépare à l'affichage environnemental des produits, en évaluant les référentiels existants pour être en mesure de valoriser ses progrès de manière transparente et crédible auprès des consommateurs et des distributeurs.